

FICHE TECHNIQUE

SCAPHANDRE DE PROTECTION CHIMIQUE GR IV

REF 1008314



Le scaphandre «GR IV» est un vêtement de protection réutilisable contre les produits chimiques liquides et gazeux, y compris les aérosols liquides et les particules solides, non ventilé et de type 1b-ET (étanche au gaz selon norme EN 943-2).

Il assure une protection complète contre un grand nombre de substances chimiques dangereuses liquides ou gazeuses utilisées dans de nombreux domaines d'activités (Industrie chimique ou pétrolière, équipes de secours, gestion des déchets, etc....).

Il s'utilise en association avec un appareil respiratoire isolant à circuit ouvert à pression positive porté à l'extérieur.

DESCRIPTION

- Le matériau, MTE18, constituant la peau du scaphandre est composé d'un tissu polyester et d'un film barrière. Ces éléments sont enduits de couches de FKM, de Butyle et de Chloroprène (masse surfacique : 705 gr/m²).
- Ce matériau fait office de barrière très performante contre un grand nombre de produits chimiques liquides et gazeux, à la fois à la pénétration et à la perméation. Il résiste également parfaitement à la chaleur.
- La résistance électrostatique du scaphandre est garantie par l'excellent niveau d'antistatisme de ce matériau.
- Le scaphandre «GR IV» s'utilise avec un appareil respiratoire isolant à circuit ouvert et à air comprimé (pression positive) porté à l'extérieur (type 1b-ET EN943-2).
- Le scaphandre est assemblé par des coutures robustes dont l'étanchéité est assurée par une double vulcanisation (externe et interne)
- L'habillage s'effectue par une fermeture étanche passant sur le sommet de la tête et descendant sur la cuisse. Cette fermeture est protégée par un double rabat maintenu par bandes auto-agrippantes.
- Un masque intégré avec coiffe de maintien réglable assure la protection respiratoire du porteur.
- Un large écran intégrant une pellicule chimiquement inerte procure un champ de vision exceptionnel quels que soient les mouvements de tête du porteur.
- Une soupape à 6 membranes assure une légère pressurisation interne du scaphandre (par l'expiration du porteur). Elle est située sur le torse. Celle-ci est protégée par un rabat orienté vers le bas.
- Les gants sont conformes à la norme EN 374 (risque chimique) et sont fixés mécaniquement et de manière étanche sur des bagues rigides encliquetables. Un gant intérieur en film laminé assure la résistance chimique, et est assemblé solidairement à un gant élastomérique assurant la protection mécanique et chimique.
- Les bottes de sécurité (NITRILE) sont conformes à la norme EN 20345 (antistatiques - embout acier - résistance à la chaleur 300 °C/min) et sont fixés de manière étanche et amovible par un dispositif de bagues souples + rabats vulcanisés.
- L'étanchéité du scaphandre répond au test de pression interne de la norme ISO 17491-1.
- Tailles : 3 tailles (PT, TM, GT).
- Option possibles : Montages bottes fixes ou amovibles, ventilation interne, passage étanche, hublot manomètre, système de communication radio, marquages personnalisés, etc...

CONSIGNE DE SECURITE

Chaque manipulation et utilisation des scaphandres de protection contre les produits chimiques GR IV ont pour condition la bonne connaissance de la notice.

L'utilisateur doit de plus :

- Avoir suivi une formation au port du scaphandre GR IV et de l'ARICO ;
- Effectuer un entraînement régulier et approprié aux conditions réelles d'utilisation ;
- Etre reconnu apte au port du scaphandre GR IV et de l'ARICO.

Entretien et maintenance :

Ces travaux sont à entreprendre uniquement par des personnes formées.

Utiliser uniquement des pièces détachées d'origine du fabricant.

Garantie :

Des dommages résultant de mauvaises conditions d'utilisation et d'entretien, entraînent l'annulation de la garantie.

AVERTISSEMENT :

**Le port de barbe, de favoris ou de lunettes à branches peut causer des problème d'étanchéité.
Utiliser des lunettes spéciales pour masque si nécessaire.**

NORMES ET CARACTERISTIQUES

Le scaphandre GR IV répond aux normes :

- NF EN 943-1
- NF EN 943-2

Le scaphandre GR IV est de type 1b-ET (Appareil Respiratoire Isolant Circuit Ouvert porté à l'extérieur pour équipe d'intervention). Il doit être impérativement utilisé avec un ARICO conforme à la norme EN 137 et/ou une alimentation extérieure conforme à la norme EN 14594. Ce scaphandre est destiné à assurer la protection intégrale (voies respiratoires et cutanées à d'un porteur intervenant dans une atmosphère contaminée par des produits chimiques liquide ou gazeux).

Dans le cas d'utilisations extrêmes, il est indispensable que l'utilisateur s'équipe de protections supplémentaires telles que :

- Houppelande de protection de l'ARICO, sur-scaphandre, etc...

L'autonomie du scaphandre est liée à celle de l'ARICO, celle-ci varie en fonction des types de bouteilles utilisées et de la consommation du porteur. L'effort physique effectué conditionne le rythme respiratoire (cadence et volume) faisant ainsi varier de façon sensible la consommation. Cet équipement doit impérativement être vérifié régulièrement par du personnel formé et compétent selon le tableau de maintenance périodique indiqué dans cette fiche technique et dans la notice d'utilisation.

Les scaphandres sont conformes au règlement EPI 2016/425/UE.

TAILLES

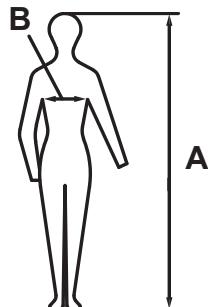
Tableau des mesures en fonction des tailles :

Dimensions en centimètres

	Petite Taille (PT)	Taille Moyenne (TM)	Grande Taille (GT)
Stature (A)	152 - 170	170 - 182	182 - 194
Tour de poitrine (B)	96 - 116	116 - 136	116 - 136

Gants tailles 9 ou 10, autres tailles à la demande.

Bottes tailles 40 - 43 - 45, autres tailles à la demande.



DUREE DE VIE

La durée de vie du scaphandre GR IV est de 15 ans, sous réserve d'une requalification complète dans les locaux de MATISEC après 10 ans. Les conditions d'utilisation, d'entretien et de stockage décrites dans la notice doivent être respectées.

MAINTENANCE ET VERIFICATION

Elément	Type de travail à effectuer	Fréquence				
		Avant emploi	Après emploi	1 an	10 ans	15 ans
Scaphandre complet "GR IV"	Vérification par le porteur	✓				
	Essai de fonctionnement et d'étanchéité	✓				
	Nettoyage et inspection visuelle		✓			
	Contrôle complet par un spécialiste			✓		
	Requalification complète par le fabricant				✓	
	Fin de vie du scaphandre					✓

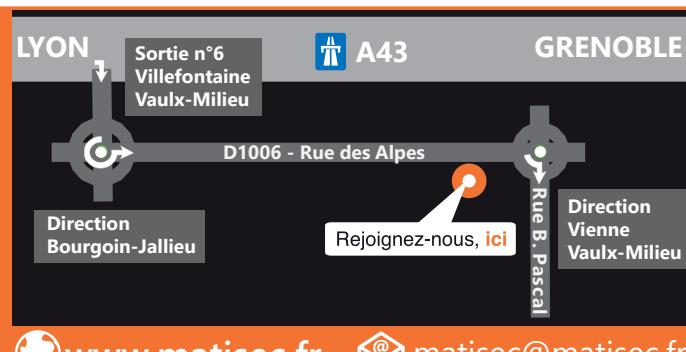
Les opérations de contrôle et de maintenance doivent être effectuées par du personnel qualifié et habilité par MATISEC.

Utiliser uniquement des pièces détachées d'origine du fabricant.



2, rue Blaise Pascal
38090 VAULX-MILIEU

+33 4 74 28 30 33
+33 4 74 28 48 67



www.matisec.fr



matisec@matisec.fr